

# Mises à jour importantes

Comptes et services  
aux entreprises

Frais standard

En vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2019



## Nous avons simplifié nos comptes de dépôt d'entreprise pour mieux vous servir.

- Structure de tarification simple
- Plus d'options illimitées
- Ventes favorisées grâce aux dépôts Moneris<sup>‡</sup> illimités



**Parlez à un conseiller en affaires RBC<sup>®</sup> pour obtenir plus de renseignements.**



## Autres changements susceptibles de vous toucher

### Comptes abolis

- Les comptes RBC Essentiel pour l'entreprise<sup>®</sup> – Frais fixes (1 à 4) seront abolis. Il n'y aura aucune incidence sur les clients qui sont déjà titulaires de ces comptes.



## Pour en savoir plus sur nos solutions numériques pratiques pouvant vous faire économiser temps et argent

- Du traitement des paiements à l'établissement de votre entreprise en ligne en passant par des services de facturation et de comptabilité en ligne<sup>1</sup>, accédez à des services au-delà des services bancaires pour vous aider à gérer votre entreprise : [rbc.com/autrement](https://www.rbc.com/autrement).
- Affichez, gérez et payez vos factures en ligne grâce à RBC Banque en direct à l'entreprise.
- Payez directement vos employés et fournisseurs en ligne grâce à la fonction Paiement des employés et des fournisseurs.
- Déposez un chèque grâce au Dépôt de chèque Services bancaires mobiles RBC ou déposez plusieurs chèques en même temps grâce à Chèque-Pro<sup>MC</sup>.

## Comptes et services aux entreprises – Modifications apportées aux frais standard

### Forfaits des comptes de dépôt d'entreprise

Actuellement	Nouveau – En vigueur le 1 <sup>er</sup> juin 2019																
<p><b>Compte RBC Essentiel pour l'entreprise – Compte à 6 \$ pour la petite entreprise</b></p> <p>Frais mensuels minimums : <b>6,00 \$<sup>2</sup></b></p> <p><b>Opérations incluses dans le compte par mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre choix d'opérations jusqu'à concurrence de 6 \$ par mois, selon les frais standard</li> </ul> <p>Des frais standard s'appliquent aux opérations et aux services non compris, sauf dans les cas suivants :</p> <p><b>Crédits ou débits</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Tranche</th> <th>Nombre</th> <th>Papier (chacun)</th> <th>Électronique (chacun)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1 à 30</td> <td>1,25 \$</td> <td>0,75 \$</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>31 à 100</td> <td>1,20 \$</td> <td>0,70 \$</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>101 et plus</td> <td>1,15 \$</td> <td>0,60 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Tranche	Nombre	Papier (chacun)	Électronique (chacun)	1	1 à 30	1,25 \$	0,75 \$	2	31 à 100	1,20 \$	0,70 \$	3	101 et plus	1,15 \$	0,60 \$	<p><b>Forfait bancaire Choix flexible pour entreprise RBC<sup>MC</sup></b></p> <p>Frais de forfait mensuels : <b>6,00 \$</b></p> <p><b>Opérations incluses dans le compte par mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets déposés : <b>Illimités<sup>3</sup></b></li> <li>• Dépôts Moneris : <b>Illimités</b></li> </ul> <p>Des frais standard s'appliquent aux opérations et aux services non compris.</p>
Tranche	Nombre	Papier (chacun)	Électronique (chacun)														
1	1 à 30	1,25 \$	0,75 \$														
2	31 à 100	1,20 \$	0,70 \$														
3	101 et plus	1,15 \$	0,60 \$														
<p><b>Compte électronique pour la petite entreprise RBC</b></p> <p>Frais mensuels : <b>Aucun</b></p> <p><b>Opérations incluses dans le compte par mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débits et crédits électroniques : <b>Pas de limite</b></li> </ul> <p>Des frais standard s'appliquent aux opérations et aux services non compris, sauf dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débits papier ou chèques : <b>2,00 \$</b> chacun</li> <li>• Crédits papier ou dépôts : <b>3,50 \$</b> chacun</li> <li>• Espèces déposées (en succursale) : <b>5,00 \$</b> par tranche de 1 000 \$</li> <li>• Effets déposés : <b>0,32 \$</b> chacun</li> </ul>	<p><b>Forfait bancaire Choix numérique pour entreprise RBC<sup>MC</sup></b></p> <p>Frais de forfait mensuels : <b>5,00 \$</b></p> <p><b>Opérations incluses dans le compte par mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débits et crédits électroniques : <b>Pas de limite<sup>4</sup></b></li> <li>• Effets déposés : <b>Illimités<sup>3</sup></b></li> <li>• Dépôts Moneris : <b>Illimités</b></li> <li>• Envois de fonds par Virement Interac<sup>±5</sup> : <b>jusqu'à 10</b></li> </ul> <p>Des frais standard s'appliquent aux opérations et aux services non compris, sauf dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débits papier ou chèques : <b>2,50 \$</b> chacun</li> <li>• Crédits papier ou dépôts : <b>2,50 \$</b> chacun</li> <li>• Espèces déposées (succursale) : <b>5,00 \$</b> par tranche de 1 000 \$</li> </ul>																
<p><b>Compte en devise étrangère en ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais d'intérêt négatifs : <b>S.O.</b></li> </ul>	<p><b>Compte en devise étrangère en ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais d'intérêt négatifs sur le solde des comptes en euros : <b>0,50 %</b> par année<sup>6</sup></li> </ul>																

Certaines de ces modifications pourraient ne pas s'appliquer à vous. Si vous avez des questions au sujet de ces changements ou si vous souhaitez réévaluer vos besoins en matière de services bancaires à l'entreprise pour vous assurer que vos services actuels y répondent, nous nous ferons un plaisir de discuter avec vous des options qui vous conviennent le mieux. Si ces changements ne répondent pas à vos besoins, vous pouvez fermer votre compte sans frais, pénalité ni indemnité d'annulation. Vous devez nous en aviser au plus tard le 2 juillet 2019 et régler tout solde impayé conformément aux conditions décrites dans la Convention cadre pour entreprise cliente de RBC Banque Royale : [www.rbcroyalbank.com/fr/entreprises/pdf/master-client-agreement/60001\\_MCA\\_FR.pdf](http://www.rbcroyalbank.com/fr/entreprises/pdf/master-client-agreement/60001_MCA_FR.pdf).

### Pour plus de renseignements :

- Appelez-nous au 1-800 ROYAL<sup>®</sup> 2-0 (1 800 769-2520)
- Rendez-vous à une succursale de RBC Banque Royale, à un Centre d'affaires ou à votre Centre RBC Banque privée



Nota : Sauf indication contraire, les frais indiqués s'appliquent aux comptes en dollars canadiens et américains. Les frais en dollars américains sont perçus en dollars américains. Taxes en sus, s'il y a lieu.

© /<sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

† Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

<sup>1</sup> Les logiciels de facturation, de comptabilité et de numérisation de reçus de Wave sont gratuits. Les services de traitement des paiements par carte de crédit Wave sont payables à la carte à un tarif de 2,9 % + 30 cents par opération, sans frais additionnels pour le traitement des opérations habituelles. Le service de paiements bancaires de Wave est payable à la carte, à raison de 1 % par opération. Pour obtenir des renseignements additionnels, allez au <https://www.waveapps.com/pricing>.

<sup>2</sup> Les frais mensuels minimaux s'appliquent si les frais d'opération de votre compte n'atteignent pas 6 \$.

<sup>3</sup> Nombre illimité d'effets déposés en succursale, au GAB, par Dépôt de chèque Services bancaires mobiles RBC ou au guichet Nuit et jour. Le coût de traitement des crédits électroniques ou des dépôts papier s'applique toujours, à moins d'avis contraire.

<sup>4</sup> Sont compris les frais standard pour la comptabilisation au compte des opérations de débit ou de crédit électroniques. Sont exclus les autres services et opérations comme les opérations Virement *Interac*, pour lesquelles des frais standard s'appliquent.

<sup>5</sup> Seules les opérations Virement *Interac* envoyées au moyen de la plateforme Banque en direct à l'entreprise sont comprises. Sont exclus tous les autres services de Virement *Interac*, comme Dépôt automatique, Répondre à une demande de fonds par Virement *Interac*, Demander des fonds et Virement *Interac* en vrac.

<sup>6</sup> Des intérêts négatifs courent sur le solde créditeur de clôture quotidien dans la devise du compte. L'équivalent en dollars canadiens ou US (selon le taux de change applicable déterminé par la Banque Royale du Canada à la date d'imputation des frais) des intérêts totaux courus pour chaque mois civil sera imputé au compte en dollars canadiens ou US dans le mois civil suivant le mois dans lequel le compte est en souffrance. Le taux d'intérêt est un taux d'intérêt annuel qui peut changer périodiquement. Le calcul des intérêts pour chaque compte est un calcul des intérêts simples.